MOTS CLÉS : coopération, économie sociale et solidaire, développement local

Le Phares
6, rue Arnold Géraux
93 450 L'Île-Saint-Denis
01 48 13 04 31
anne.hurand@lephares.fr

• L'ÎLE-SAINT-DENIS • LE PHARES

UNE COOPÉRATION D'ACTEURS DE L'ESS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le Phares (Pôle d'hospitalité des activités à rayonnement écologique et solidaire), implanté à L'Île-Saint-Denis, propose une approche originale et peu développée : réunir au sein d'un même lieu des structures aux valeurs communes (solidarité, innovation citoyenne et écologie). Cette démarche de mutualisation a pour objectif de favoriser les coopérations et de permettre l'émergence de réponses innovantes, complémentaires et coordonnées aux problèmes sociaux et économiques du territoire concerné.

Ces dernières années, le département de la Seine-Saint-Denis a vu émerger plusieurs initiatives s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire dont les axes centraux sont l'emploi et le développement économique, social et durable. Plus de 30 000 salariés interviennent aujourd'hui dans ce secteur qui représente 10 % du Produit intérieur brut (Pib) français.

Le Phares réunit désormais quatorze structures œuvrant dans des domaines variés : éducation populaire, insertion par l'activité économique, formation, consommation durable, éducation à l'environnement… Le 10 janvier 2014, il a été lauréat de l'appel à projets de l'État parmi les 23 pôles territoriaux de coopération économique (Ptce)[1] retenus, dont l'action s'inscrit au service de projets économiques et de développement durable.

Le Phares ne se définit pas comme un hôtel d'entreprises ou une pépinière qui proposerait simplement un hébergement. L'idée est de réunir des structures, des habitants, des associations, des entreprises qui travaillent pour le développement local et partagent des valeurs, afin qu'ils fassent des choses ensemble.

Sa démarche innovante, créatrice d'emplois utiles pour le territoire, favorise la coopération entre structures plutôt que la compétition, l'intelligence collective et la co-production plutôt que l'individualisme. La coopérative est notamment soutenue par la région Île-de-France, le département de la Seine-Saint-Denis, la communauté d'agglomération Plaine Commune et la ville de L'Île-Saint-Denis, tous très engagés sur la question de l'Ess.

Fresque en façade de l'immeuble du Phares

Une telle expérience soulève un certain nombre de questions : en quoi le champ de l'Ess permet-il de repenser le développement territorial ? dans quelle mesure les acteurs de la politique de la ville peuvent-ils accompagner la structuration des acteurs de l'Ess ? quelles conditions doivent être réunies ? quels obstacles doivent être levés ?

UNE INITIATIVE QUI S'INSCRIT DANS UNE POLITIQUE GLOBALE DE SOUTIEN À L'ESS

Interventions de :
- Michel Bourgain, maire de L'Île-Saint-Denis
- Mohammed Gnabaly, adjoint à la vie économique et au rayonnement de L'Île-Saint-Denis, directeur de Novaedia

L'Île-Saint-Denis est une des communes les plus petites de la Seine-Saint-Denis : elle compte 7 000 habitants et dispose seulement d'1 km² de terres émergées. Ainsi que l'indique son nom, c'est une île, et ses frontières sont toutes constituées par la Seine. La ville dispose ainsi de 77 hectares d'eaux territoriales.

Comme la plupart des villes de la Seine-Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis est une « commune-monde », puisque plus de 85 nationalités y ont été recensées. Il s'agit là d'un vivier de grande richesse. L'Île-Saint-Denis est aussi une commune populaire, puisqu'elle compte près de 70 % de logement locatif social, soit le plus haut taux de ce département qui détient déjà le taux le plus élevé de France en ce domaine.

Un contexte de crise qui a permis de développer l'Ess

À L'Île-Saint-Denis, l'Ess a émergé à la fin des années 1980, à l'initiative d'acteurs de la société civile, et s'est développée contre la volonté institutionnelle locale.

En 2001, les membres de cette société civile dynamique sont élus à la mairie grâce à une liste citoyenne écologique et solidaire qui transcende les frontières entre les différents partis politiques de la ville pour se concentrer sur des valeurs – citoyenneté, écologie et solidarité – et sur un projet : faire de L'Île-Saint-Denis une référence régionale d'écologie urbaine populaire et solidaire. C'est une petite commune, et le challenge est ambitieux.

En 1991, le Printemps décide de quitter l'entrepôt qu'il occupait à L'Île-Saint-Denis ; en 2007 les Galeries Lafayette font de même. Le départ de ces deux entreprises pourvoyeuses d'emplois et de ressources fiscales met L'Île-Saint-Denis en difficulté économique. C'est dans ce contexte que la société civile développe une dynamique compensatrice d'Ess. Cette dernière se trouve être aujourd'hui plus productrice d'emplois sur la commune que ne l'était l'économie privée marchande traditionnelle. L'Ess permet en effet un retour fiscal pour la commune et la communauté d'agglomération. Pour la commune, cette ressource provient du foncier bâti. La communauté d'agglomération perçoit quant à elle la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (Cvae), l'ancienne taxe professionnelle.

La ville développe par ailleurs d'autres projets de bâti porté par l'Ess, que ce soit sur des friches ou dans des pieds d'immeuble à vocation économique, commerciale ou artisanale au sein de l'éco-quartier fluvial[2]. Elle souhaite multiplier les conventions mettant ces locaux à disposition de l'Ess à des tarifs qui lui soit accessibles. Car si le rendement économique n'est pas très élevé, le rayonnement social, lui, est important.

Par ailleurs, les marchés passés avec des entreprises intègrent régulièrement et le plus souvent possible au cahier des charges des éléments encourageant l'Ess : pour la restauration scolaire, l'entretien des berges de la Seine, l'édition du journal, etc.

L'Ess, d'une économie réparatrice à une économie anticipatrice

En France, le travail en faveur du développement économique est largement dominé par la pensée productiviste. L'idée est d'aller chercher des entreprises à l'extérieur et de les amener sur le territoire. La question de la relation entre l'offre et la demande d'emploi a ainsi tendance à être oubliée : les entreprises qui s'implantent sur le territoire arrivent avec leurs salariés, ce qui ne permet pas d'ouvrir l'offre d'emploi à ceux qui habitent le territoire. Certes, sur le long terme, 1 ou 2 % des postes s'ouvrent chaque année aux locaux (notamment grâce au *turnover*), mais les entreprises qui s'installent sont en général des entreprises de technologie recherchant des qualifications qui existent peu ou insuffisamment sur le territoire de la commune. Dans une économie productiviste, le développement économique endogène (à partir des ressources propres du territoire) est ainsi quasiment inexistant.

Pour vivre en commun, il faut développer une économie dont la rationalité n'est plus court-termiste, dont le but n'est plus de faire du profit en prenant le maximum de richesses sans se soucier de la pauvreté générée ailleurs. Il faut une économie éthique, qui prenne en compte la responsabilité sociale, environnementale, culturelle, etc. ; une économie qui relie, développe des relations – alors que l'autre désintègre et isole. Cette économie éthique produit une richesse d'une autre nature que la richesse purement monétaire ou purement économique. Il faut

donc creuser tous les sillons possibles afin de chercher quelle richesse la société peut produire pour s'épanouir durablement en réparant en outre les dégâts résultant de plusieurs siècles d'économie productiviste.

Existe-t-il des alternatives possibles sur le plan économique, qui ne rompent pas le lien entre le social, le culturel et l'environnement ? L'Ess est précisément un domaine de l'activité économique qui s'ouvre, de par ses responsabilités, de par son angle de vue, à toutes ces dimensions de la vie en société. C'est dans ce contexte qu'elle développe deux orientations complémentaires : une économie de réparation en temps de crise économique et une économie d'anticipation face à une économie dominante défaillante.

Un enjeu pour la municipalité : essaimer les outils de l'Ess

Au niveau stratégique, la municipalité a mis en place ces dix dernières années trois outils importants qui font d'elle un acteur de l'Ess et dont elle souhaite qu'ils se développent et essaiment dans la ville :

• Tout d'abord, le sentiment d'appartenance et de fierté qu'a su générer la municipalité pour les habitants de sa ville et pour ses travailleurs. Ainsi, beaucoup d'Îlo-Dyonisiens reviennent vivre dans leur ville après leurs études et sont confiants à l'idée d'y développer des activités ;
• Le deuxième outil est le travail important effectué par la municipalité pour identifier les acteurs en tant que porteurs de projet et pour les accompagner. Ainsi, la démarche de la municipalité a toujours été de se baser sur les actions du terrain pour impulser la politique municipale ;
• Le troisième outil développé est la mise en place de réseaux afin de créer de la coopération entre les acteurs existants. La municipalité a souhaité soutenir les entrepreneurs de la ville pour qu'ils se développent, qu'ils recrutent localement et qu'ils proposent une offre répondant aux besoins locaux. En contrepartie, ces acteurs doivent permettre aux porteurs de projet de s'inscrire dans cette démarche.

L'enjeu du prochain mandat est donc de parvenir à formaliser ces outils pour permettre à des acteurs institutionnels ou privés de les utiliser à une échelle plus importante.

Le choix politique est de travailler sur le rayonnement de la ville et d'attirer de nouveaux entrants dans les secteurs de l'artisanat, de l'art, de l'Ess – c'est-à-dire les coopérations, les associations, l'économie mixte, etc. La croissance démographique prochaine – avec la finalisation de l'éco-quartier fluvial – doit être maîtrisée pour permettre à la ville de garder une approche insulaire, sa capacité à rester dans la proximité, tout en permettant un foisonnement de créations variées.

Pour la municipalité, le Phares constitue clairement un outil de promotion du territoire. Il permet de montrer la capacité d'une ville à créer une dynamique territoriale avec des acteurs divers et variés. La municipalité accompagne le Phares dans son ouverture et souhaite lui permettre de devenir un outil de développement local et de promotion de l'Ess.

Le soutien d'une communauté d'agglomération au développement de l'Ess

Intervention de :
- Ana Larrègle, chargée de mission Ess à Plaine Commune

Ces dernières années, la communauté d'agglomération Plaine Commune s'est largement engagée pour permettre que l'Ess soit inscrite dans le contrat de développement territorial (Cdt) « territoire de la culture et de la création » et dans le partenariat avec la région et le département. Des rencontres ont eu lieu entre Patrick Braouzec et le ministre délégué chargé de l'Ess Benoît Hamon[3] puis avec la secrétaire d'Etat à l'Ess à l'artisanat et à la consommation Carole Delga. La mission Ess de Plaine Commune fait partie de la direction du développement économique et du service développement local.

Plaine Commune a ainsi travaillé avec les diverses parties prenantes afin de favoriser de nouvelles dynamiques en matière d'Ess. Cela s'est traduit par la signature d'une convention cadre sur l'Ess qui permet à l'État, à la Région, au Conseil général et aux Villes d'articuler leurs interventions et de valider un plan d'action chaque année. Cette convention conforte la coopération économique territoriale dans une approche de développement endogène, sur les trois champs prioritaires que sont les éco-activités, les modes d'accueil innovants de la petite enfance et la valorisation de la diversité culturelle.

À travers la convention quadripartite, la communauté d'agglomération a pu renforcer son appel à projets annuel créé en 2007, portant la dotation à 70 000 € en 2014. Si les appels à projets peuvent être considérés comme une forme de mise en concurrence des acteurs, cet appel à projets est employé comme un outil de détection de projets et d'accompagnement financier et méthodologique d'un certain nombre. Les projets peuvent être accompagnés pendant une durée et des modalités établies selon le choix des lauréats. La coopération s'exerce aussi et notamment à travers d'un jury associant toutes les échelles des politiques publiques de l'Ess, des institutionnels et des réseaux représentatifs.

Aujourd'hui en effet, les acteurs de l'économie traditionnelle regardent les acteurs de l'Ess d'une manière condescendante car ces derniers ne sont pas libres financièrement et que leurs actions, leur développement dépendent en grande partie des financements des pouvoirs publics. Ils considèrent que les acteurs de l'Ess ne sont pas en capacité de gérer, de créer, de se développer durablement sans ces acteurs institutionnels. Il est pourtant possible désormais d'être un acteur de l'Ess et de parler de rentabilité économique, d'avoir une indépendance financière et un modèle économique hybride prenant en compte des fonds publics mais aussi un chiffre d'affaires, du mécénat. L'Ess propose aujourd'hui une alternative au capitalisme, qui permet à la fois de concilier et de trouver un équilibre entre le développement économique, le développement durable et la réponse aux besoins de la population.

LE PHARES: UNE HISTOIRE, UN DÉFI

Interventions de :
Elisabeth Masse-Bourgain, co-fondatrice du Phares
Anne Hurand, chargée de développement au Phares

Le projet initial du Phares

L'histoire du Phares remonte aux années 1990, même si le lieu n'a ouvert qu'en 2001. Le Phares est avant tout *« une histoire de militants et de personnes engagées dans diverses entreprises de L'Île-Saint-Denis »*.

Dans les années1990, le mouvement associatif de L'Île-Saint-Denis se renouvelle et plusieurs structures d'éducation populaire, de défense de l'environnement et d'insertion émergent. Ces associations se regroupent en un pôle qui attire d'autres structures venant de territorialités proches.

À cette période, le projet Phares existe déjà : mutualiser les projets de personnes qui partagent des valeurs communes – solidarité, ouverture, échange – mais qui n'ont ni les mêmes activités ni les mêmes fonctionnements. La petite taille de la ville permet à ces structures variées –entreprises, centres de formation et associations d'éducation populaire– de se connaître, d'échanger et de construire un projet commun à partir des envies de chacun.

La ville ayant refusé d'accorder au Phares un local, ces structures décident de faire exister le projet sans lieu défini et le baptise alors « Le Phares hors les murs ».

En 2001, l'association Halage décide d'acheter une ancienne usine de textile pharmaceutique appartenant à une banque, inoccupée depuis de nombreuses années. Toutes les structures qui participent déjà au projet Phares se retrouvent ainsi au sein de ce bâtiment.

La vie d'un projet

Si la possession d'un local permet de dynamiser le projet – avec à l'installation des structures, des échanges et des actions en commun – au fil des années, certaines difficultés apparaissent.

Tout d'abord, certaines structures rencontrent des difficultés financières et sont obligées de mettre la clé sous la porte. Le projet de mutualisation de trésorerie n'ayant par exemple jamais vu le jour.

Des difficultés internes émergent également au sein du projet Phares lui-même. En effet, les porteurs sont submergés par leur activité et n'ont pas le temps de s'impliquer dans le système coopératif. Or, faire fonctionner une structure comme celle du Phares implique une véritable mutualisation. Un temps partiel doit être consacré, au minimum, à la vie de la structure, pour permettre aux personnes de se rencontrer, d'avoir des débats et des prises de décision collectives. À l'époque, un tel poste n'existe pas et les résidents ne parviennent pas à se rencontrer, à construire un projet commun.

De plus, Halage étant propriétaire des locaux, nombre de structures résidentes au Phares entretiennent avec cette association un rapport de locataire à bailleur (*« faites ce que vous voulez, de toute façon vous êtes les propriétaires ! »*), ce qui ne correspond pas à l'esprit du projet initial.

Parallèlement à la reconnaissance au niveau national de la dynamique des Ptce, le Phares travaille à la redynamisation de son projet collectif. En 2012-2013, des travaux permettent d'accueillir de nouvelles structures. Une chargée de développement est embauchée en février 2014 pour travailler à redonner une vision commune et une dynamique au pôle et de poursuivre le travail de structuration juridique en cours pour donner une existence formelle au projet. Les structures présentes au Phares retravaillent actuellement tous ensemble sur ce qu'ils ont envie de faire, les directions à prendre et les moyens qu'ils ont envie de se donner.

Qui sont les membres du Phares aujourd'hui ?

Aujourd'hui, les quatorze structures hébergées au Phares sont dénommées « habitants du Phares ». Ces habitants sont tous très différents les uns des autres, mais ont un point commun pour objectif : participer au développement local du territoire (création d'emplois, épanouissement des personnes, amélioration du cadre de vie).

Liste des strcutures du Phares :

- Chantier école Île-de-France (réseau de 650 structures d'insertion par l'activité économique)
- Études et chantiers Île-de-France (éducation populaire et insertion)
- Firme 93 (association de libre-entrepreneurs roumains de la Seine-Saint-Denis)
- European roma rights centre (organisation internationale de défense des droits de l'Homme combattant le racisme et les discriminations anti-rom)
- Halage (chantiers d'insertion dans l'environnement)
- L'Unarec (Union nationale des associations régionales études et chantiers)
- La mission populaire, projet « Nouvelle fraternité » (éducation populaire)
- Novaedia (chantiers d'insertion dans la restauration)
- Procarist (centre de formation et conseil sur la sécurité des personnes et la prévention des risques en entreprise)
- Sfm-ad (micro-crèche)
- Solibio (association de consommateurs de produits issus de l'agriculture biologique)
- Mode estime (association de création textile à des fins de développement social et économique)
- Terragram (agence de presse spécialisée dans les problématiques d'énergie et de changements climatiques)
- Metropop (collectif citoyen)

Sur les quatorze habitants que compte le Phares aujourd'hui, la moitié se sont installés à l'automne 2013. La plupart sont venus par cooptation, par le réseau et par adhésion autour d'un projet commun.

Le territoire du Phares est d'abord celui de L'Île-Saint-Denis, mais les habitants du pôle œuvrent également au sein de Plaine Commune, du département de la Seine-Saint-Denis et de la région Île-de-France. Le Phares a aussi une dimension nationale grâce au réseau des Ptce.

Le gouvernail du Phares

Le Phares compte 50 salariés permanents et 130 salariés en insertion travaillant sur différents supports : espaces verts, bâtiment, conception de paniers de fruits… Il accueille également des formations, et une centaine de stagiaires passent régulièrement dans les locaux et dans les différentes salles de formation. Il compte aussi des adhérents, des citoyens, qui passent pour assister et participer à des réunions.

Un lieu mutualisé

Le pôle dispose de 1 350 m² répartis sur trois étages. Le lieu souhaite être à la fois fonctionnel, professionnel, et convivial. On y trouve des bureaux privatifs mais aussi des salles mutualisées – notamment une grande salle servant de réfectoire aux résidents qui accueille aussi des formations, des réunions d'équipe, des réunions d'association de la ville, des pots, etc., une cafétéria, une salle de formation et des salles de réunion plus petites, pour six ou quinze personnes. La petite taille des bureaux privatifs permet aux structures d'acquitter une faible redevance. Au Phares, le prix du mètre carré par mois est de 16 euros (ce qui revient à environ 250-300 euros par mois pour la location d'un bureau). Les habitants louent ces mètres carrés privatifs et ont accès à tout le reste du bâtiment en libre accès. Des postes de travail sont également disponibles dans un espace de co-travail.

L'idée étant de réduire les coûts le plus possible, différents services sont mutualisés : photocopies et accès à Internet loués dix euros par mois, téléphone en illimité à six euros par mois. La mutualisation permet aux porteurs de ne pas s'encombrer des questions matérielles – qui sont gérées collectivement –, et d'avoir ainsi plus de temps à consacrer à leurs missions.

Favoriser la coopération

Au-delà de l'animation d'un lieu mutualisé, la mission du Phares est bien de favoriser la coopération avec des partenaires extérieurs et entre ses habitants. Pour ce faire, le Phares met en place des espaces et occasion d'échanges. Cette coopération entre les habitants se traduit notamment par des projets économiques : prestations croisées, union de plusieurs structures pour répondre à un appel à projets, aucune d'entre elles n'étant à même d'y répondre seule. Les diverses structures cherchent ainsi à créer des projets innovants, dans le cadre de la Ferme des possibles, par exemple, un projet aux multiples facettes de pôle de développement économique, d'insertion et de sensibilisation à partir des pratiques alternatives de production et de consommation développé à Stains. Mais ces coopérations et ces échanges ne se limitent pas aux habitants du Phares ; les habitants de la commune, les collectivités et

d'autres acteurs du territoire, des entreprises, d'autres pôles sont invités à participer au projet.

Les habitants du Phares tiennent aujourd'hui à développer la recherche-action sur ce qui se pratique en matière d'insertion, d'Ess, d'environnement et de coopération. S'allier avec des personnes ressources – notamment des chercheurs – sur ces sujets permet de prendre du recul sur ses pratiques et de porter une parole dans la Cité pour essaimer ou défendre certaines idées. Afin de formaliser la coopération avec les chercheurs et les universités, plusieurs structures du Phares travaillent dans le cadre du projet Partenariat institutions-citoyens pour la recherche et l'innovation (Picri)[3], notamment autour de la biodiversité. Le Phares travaille également avec l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess), les universités de Marne-la-Vallée et de Saint-Denis.

S'appuyer sur un statut pour formaliser une gouvernance collective

Le Phares a souhaité récemment mettre en place une gouvernance collective en créant une société coopérative d'intérêt collectif (Scic)[4] ayant pour mission de domicilier les structures, les associations et les entreprises et surtout d'œuvrer à la bonne gestion de leur projet commun[5]. Selon le principe d'engagement volontaire, les habitants et salariés du Phares sont libres d'être associées ou non à la Scic. Cette coopérative est composée des habitants du Phares qui le souhaitent et d'un salarié – en l'occurrence la chargée de développement actuelle du Phares. Dans le modèle Scic, chaque structure dispose d'une voix quelle que soit sa taille.

L'association Halage, qui avait un rôle de chef de file du projet, souhaite aujourd'hui aller vers ce modèle de gestion. Elle restera propriétaire du bâtiment et le louera à la Scic au moyen d'un bail commercial.

Des réflexions collectives seront ouvertes pour faire entrer les collectivités dans la Scic, afin d'inscrire le partenariat dans la durée.

La dynamique des Ptce

Les Ptce ont permis aux porteurs du Phares de rencontrer des personnes ayant des activités similaires dans toute la France, ce qui leur a donné des idées et leur a permis de s'enrichir d'autres modèles. Le Ptce a également apporté au Phares une meilleure visibilité de son projet, mais aussi des financements sur trois ans pour soutenir le développement du pôle – ce qui a permis de structurer son développement et de créer un poste d'animation.

Aujourd'hui, le Phares est reconnu et soutenu à la fois par la Communauté d'agglomération, le Conseil général, la Région et l'État. Un des enjeux pour l'avenir est de parvenir à aller vers un modèle moins subventionné, avec une hybridation des ressources, en développant de l'accompagnement ainsi que du mécénat d'entreprises et de fondations.

L'INSERTION PAR L'EMPLOI AU PHARES : NOVAEDIA ET HALAGE

Novaedia

Intervention de :
Mohamed Gnaba'y, directeur

Capital Banlieue (ancien nom de Novaedia) a été créée en 2011 par cinq jeunes de L'Île-Saint-Denis qui venaient de terminer leurs études. Partant du constat que les jeunes du territoire ne parvenaient pas à trouver un travail et à se positionner sur les modèles de réussite véhiculés par la société, l'association choisit de traiter deux thématiques : l'égalité des chances à l'école et l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers populaires.

L'association présente ensuite son projet à la municipalité qui décide d'effectuer un diagnostic préalable (via le service jeunesse) sur la situation des jeunes de L'Île-Saint-Denis. Trois constats en émergent :
- l'autocensure des jeunes des quartiers populaires (de type « ce n'est pas pour moi ») ;
- une asymétrie de l'information, les canaux d'information utilisés par les jeunes n'étant pas les mêmes que ceux utilisés par la communication institutionnelle (journal de la ville, prospectus, etc.). La connaissance qu'ils ont des filières d'études est avant tout liée à leur environnement et à leur entourage ;
- un manque d'exemples de réussite (celui qui a réussi est soit un sportif de haut niveau, soit un homme d'affaires).

À partir de ces constats, Capital Banlieue choisit de monter le projet Scolidaires, qui répond à la fois au besoin des élèves (bénéficier d'une aide scolaire) et des étudiants (avoir une aide au financement d'un ordinateur pour leurs études ou pour un voyage Erasmus en échange de quelques heures de soutien scolaire).

Assez rapidement, les acteurs de Capital Banlieue se rendent compte que le modèle économique de leur projet ne fonctionne pas : une association de jeunes manque de crédibilité aux yeux des financeurs publics.

L'association choisit alors d'abandonner le projet Scolidaires pour en monter un nouveau, qui donnera à l'association son nom actuel : Novaedia.

Afin de mettre en place un projet viable, les professionnels de Novaedia opèrent une cartographie de l'Île-de-France en termes de ressources financières (entreprises et collectivités locales notamment).

Ils identifient également d'autres ressources (des jeunes sans emploi, avec ou sans qualification) et adoptent un mot d'ordre : *« Les ressources des uns répondent aux besoins des autres. »* Après avoir repéré que des agriculteurs proches du territoire ne parvenaient pas à commercialiser leurs produits sur un circuit court, Novaedia choisit de se lancer en 2012 dans la conception de paniers de fruits pour les bureaux via la vente d'abonnements à des entreprises : chaque semaine, des corbeilles de fruits y sont livrés.

Ce projet, vertueux à plusieurs titres (commerce équitable, bien-être des salariés, écologie), permet également de créer un espace de dialogue entre des acteurs du territoire qui au mieux s'ignoraient, au pire se craignaient. Novaedia ne se considère donc pas uniquement comme un vendeur de fruits mais comme un acteur du développement local qui a pour outil le travail dans le secteur alimentaire.

Le pôle porté par Phares a permis à Novaedia d'élargir son réseau et de lui ouvrir davantage de portes, mais aussi de pouvoir rencontrer d'autres acteurs se situant dans une dynamique d'Ess.

En 2013, Novaedia a pu créer dix emplois avec l'activité des paniers de fruits ainsi qu'une activité traiteur pour des petits déjeuners, goûters ou cocktails. Ce développement a eu lieu grâce à plusieurs acteurs : le Phares, le Resto passerelle (un autre Ptce) et la Ferme des possibles de Stains. La croissance de Novaedia est fortement liée à l'écosystème de ses partenaires. Novaedia espère embaucher vingt nouvelles personnes entre 2015 et 2017, notamment grâce au projet de Stains où sera construit un laboratoire de cuisine de 600m^2 qui permettra à l'association de développer de nouveaux projets et de consolider les existants.

Le modèle économique de Novaedia est hybride. Il repose à 30 % sur des donations, du mécénat, des subventions, des prêts participatifs, et à 70 % sur son activité commerciale (l'objectif étant d'amener cette dernière à 85 % du budget global).

Novaedia embauche trois types de publics : des travailleurs handicapés, des jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi et des jeunes sans qualification de moins de 25 ans.

Halage

Intervention de :
Lucile Skrzypcak, chargée de projet

Halage est une association qui existe depuis 1994. Elle a été créée par des habitants de L'Île-Saint-Denis qui souhaitaient répondre à deux problématiques : lutter contre un chômage grandissant et assainir les berges de la Seine alors totalement dégradées et s'apparentant à certains endroits à des « décharges » à ciel ouvert. Le projet démarre en 1995, avec deux objectifs : la restauration du patrimoine naturel et l'insertion des publics en difficulté. Au fil des années, l'association s'étoffe et elle intervient aujourd'hui sur plusieurs territoires : la Seine-Saint-Denis, Paris, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise. Neuf chantiers d'insertion sont gérés par l'association : aménagement des berges de Seine, valorisation de délaissés ferroviaires (notamment la petite ceinture de Paris), espaces verts de résidences et de logements sociaux (jardins, etc.) ou encore l'entretien des abords du stade des Poissonniers, dans le 18e arrondissement de la capitale.

80 salariés travaillent sur ces différents chantiers. Ils sont encadrés par une personne qui intervient sur le terrain, qui les forme et leur transmet un savoir-être en milieu professionnel.

Halage dispose également d'une équipe de conseillers en insertion professionnelle, qui accompagnent les personnes sur leurs problèmes sociaux et leurs principaux freins dans l'accès à l'emploi, et d'une équipe de formateurs.

Le jardin du curé

Après avoir commencé ses premiers chantiers d'insertions, Halage a souhaité développer un centre de formation en interne. Dans les années 2000, l'association a obtenu un agrément du ministère de l'Agriculture qui lui permet de délivrer un certificat d'aptitude professionnelle (Cap) agricole en travaux paysagers. Halage peut désormais proposer aux personnes en formation de passer la partie professionnelle du diplôme : validation des acquis techniques de chantier. Pour les personnes en insertion, venir chez Halage peut faire naître une véritable vocation pour le métier et donc les inciter à s'inscrire afin d'obtenir l'intégralité du diplôme.

Le jardin du curé est un site qui permet aux personnes qui souhaitent obtenir le Cap de passer les épreuves du plateau technique. Il a été mis à disposition par le diocèse de Saint-Denis pour les actions de formation en tant que terrain pédagogique. C'est un lieu partagé entre différents usages, puisque les sœurs viennent également y jardiner.

Le jardin du curé

À Épinay-sur-Seine, Halage dispose également d'un plateau technique beaucoup plus grand (7000 m^2), qui permet davantage de choses – utiliser des outils techniques par exemple.

Halage rencontre aujourd'hui des difficultés pour trouver de nouveaux terrains d'apprentissage, notamment à cause de la pression foncière.

NOTES

1. Le labo de l'Ess définit les Ptce comme *« un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des Pme socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable ».* Sur 182 demandes, 23 pôles ont été labellisés ce qui leur a permis d'obtenir un financement pluriannuel ainsi qu'une crédibilité vis-à-vis des acteurs institutionnels. De plus, ces pôles se sont constitués en un réseau national ce qui leur permet d'échanger sur leurs bonnes pratiques.

2. À L'Île-Saint-Denis, un projet d'éco-quartier fluvial (qui sera un quartier équilibré en commerces, en services et en logements) est en cours, il augmentera la population d'un tiers. Ce projet inscrit davantage la commune dans une dynamique participative importante, où des innovations sont effectuées en termes de démolition-déconstruction, de récupération des ressources – avec l'économie circulaire par exemple – de réemploi des déchets dans la construction neuve, etc. Des collectifs dans le domaine de l'Ess se constituent et reprendront des bâtiments de la zone d'activité.

3. Benoît Hamon a occupé la fonction de ministre délégué chargé de l'Ess et de la consommation d'avril 2012 à février 2014. Ce poste ministériel a été remplacé en avril 2014 par un secrétariat d'État en charge du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

4. Cet appel à projet émane de la Région. Il vise à promouvoir une étroite collaboration entre laboratoires de recherche et acteurs de la société civile.

5. Il s'agit d'acteurs multiples réunit autour d'un projet qui produit des biens et des services répondant au projet collectif d'un territoire. Cette société a un statut commercial et doit s'inscrire dans une logique de développement local et durable. Elle doit présenter un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale.

6. Pour créer cette Scic, le Phares a été accompagné par un cabinet d'avocats spécialisés sur l'Ess.

Cette publication fait suite à une visite sur site organisée par Profession Banlieue le 4 juillet 2014 au Phares.

Texte établi et mis en page par Juliette Demoulin

PROFESSION BANLIEUE

CENTRE DE RESSOURCES

15, rue Catulienne – 93200 Saint-Denis

www.professionbanlieue.org